

1. Partir par les terrains de sport de la Maladerie, puis suivre la berge du Tam jusqu'à la place de la Salle des Fêtes de Creissels.

2. Monter derrière la mairie, puis prendre à droite la route pentue qui vous mène à l'aire d'atterrissage de vol libre. Poursuivre à gauche sur la route goudronnée pendant 700 m environ.

3. Prendre à gauche le chemin du facteur pour monter sur le Causse. Au débouché sur le Causse du Larzac, continuer sur le sentier à droite vers l'aire de vol libre. Prendre la route sur 100 m, puis le chemin en face. Suivre la corniche, puis un sentier à droite qui descend vers un petit col. Le sentier vous mène à une source, puis descend à travers bois.

4. Au débouché du chemin, monter à gauche pour passer sous l'autoroute et arriver sur le Causse. Suivre la piste sur un bon kilomètre puis un sentier à gauche dans les bois.

5. Au pied d'un ancien four à chaux, plonger vers la ferme de Mayres. Au niveau de la ferme, prendre le chemin à droite qui mène aux abords de la route (RD 992) que vous traversez par le passage sous-terrain "à trebis".

6. Suivre la route. Dans Ségonac, prendre à gauche le chemin qui mène aux berges du Tam. Prendre la route sur près de 3 km, et un sentier à gauche qui descend aux abords du pont submersible. Prendre la piste en face qui vous ramène à Creissels. L'itinéraire du retour à la Maladerie par les bords du Tam est identique au n°11.

PARCOURS N°6 VIADUC ET CAUSSE DU LARZAC

Monotraces à volonté, larges panoramas, le paradis se mérite !



- > Difficulté : noir
- > Durée : 3 h 30
- > Longueur : 29 km
- > Dénivelé positif : 910 m
- > Balisage : 6

Point de départ



La Maladerie (Millau) (après Creissels, suivre la direction de Montpellier) - parking au bord du Tam.
GPS : N44.093049
E003.077802

"Ne manquez pas"



- > Cirque du Boundoulaou
- > Cascades de Creissels
- > Plateau du Larzac
- > Aire de vision du viaduc



PARCOURS N°6

VIADUC ET CAUSSE DU LARZAC



N° de science IGN : 2010-CISE31-59

Légendes : Départ Point de vue Lieu historique Couplage de parcours

Couplage de parcours

Vous pouvez rallonger votre circuit en combinant les parcours 5 et 6 (env. 40 km) :

- > De la Maladerie, monter sur le Causse du Larzac en suivant le parcours 6.
- > Arrivé au Causse, prendre à gauche et suivre le parcours 5.
- > Avant d'arriver à Brunas, récupérer le parcours 6 en direction du Boundoulaou.

